

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 MARS 2018

DELIBERATION N°2018.00054

TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE - SUBVENTION 2018 A L'ASSOCIATION FERME EN CHANTIER

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 02 mars 2018

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 49

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-François BARNIER, M. Eric BERLIVET, M. André CHARBONNIER, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Daniel JACQUEMET, Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE, M. Jean-Marc SARDAT, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

RÉÇU EN PREFECTURE

Le 14 mars 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20180118-D20180005410-DE

DATE D'AFFICHAGE :20180314

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 MARS 2018

TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE - SUBVENTION 2018 A L'ASSOCIATION FERME EN CHANTIER

Saint-Etienne Métropole est lauréat de l'AMI ville durable et solidaire de l'ANRU en partenariat avec la Ville de Saint-Etienne et Suez. Au sein du projet Edeclic Tarentaize-Beaubrun-Couriot (TBC) – quartier énergétique, la Métropole pilote les actions relatives à la transition énergétique dans les domaines de l'habitat, du stockage d'énergie, de la mobilité et de l'économie circulaire.

L'économie circulaire comprend notamment une action qui consiste à développer le jardinage en permaculture dans le quartier Tarentaize Beaubrun parallèlement à l'expérimentation de la collecte des biodéchets alimentaires dans le quartier et à l'animation d'ateliers de cuisine anti gaspillage par le centre social Beaubrun.

Dans ce cadre, l'association La ferme en chantier est maître d'ouvrage d'une action consistant à réaliser une étude de dépollution des sols sur un délaissé urbain et aboutissant à la création d'une forêt nourricière urbaine dense ouverte largement à la participation des habitants.

Cette action s'intègre pleinement dans les engagements du projet de territoire en matière de transition énergétique et écologique. En effet, l'agriculture urbaine en permaculture permet de produire des aliments sains qui ne dégradent pas l'environnement grâce à des pratiques de régénération des sols. Elle contribue à créer la trame verte urbaine et à lutter contre les îlots de chaleur urbains tout en apportant une réponse à l'autonomie alimentaire des villes et à la limitation du fret en ville. Enfin, elle contribue à créer des échanges solidaires entre les habitants du quartier.

De plus, cette action fait partie intégrante du projet Edeclic-TBC en faveur de l'attractivité du quartier, de la qualité de vie et du reste pour vivre des habitants.

L'action a été lancée en 2017 grâce au soutien, entre autres, à des aides de l'Etat, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, de la Ville de Saint-Etienne via la mise à disposition de terrains, et de Saint-Etienne Métropole par le biais d'une subvention de fonctionnement de 5 000 €. Les actions mises en œuvre sont probantes mais nécessitent que le soutien soit prolongé dans le temps.

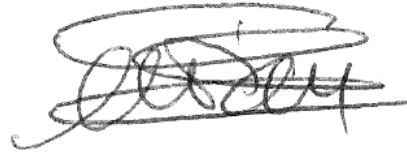
Il convient donc de poursuivre le soutien de ce projet afin qu'il puisse perdurer, en versant une subvention de 5 000 € à l'association Ferme en chantier pour l'année 2018.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention de 5 000 € à l'association Ferme en chantier pour l'année 2018,**
- **la dépense correspondante sera imputée sur la destination SUBVCDVIE du budget développement durable de l'exercice 2017.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gaël Perdriau', written in a cursive style. The signature is positioned above the printed name.

Gaël PERDRIAU